

La Section 2 au sortir d'un micro-trottoir !



Et de huit dans la poche ! Huit semaines de compétition sans contretemps. Le vent d'est et la chaleur du long week-end de Pentecôte ont néanmoins mis à contribution les organismes des pigeons engagés, tout en impactant la géolocalisation des prix. Troisième micro-trottoir portant sur les Sections instaurées en vue de la saison 2026. Dotée d'une vaste étendue, la Section 2 est l'hôte de ce jour...

Parmi les faits retenus durant la préparation de la saison 2026 de l'EPR Hainaut-Brabant wallon, on trouve, outre les péripéties en terre carolorégienne débouchant sur la création de la



Section 4 (octroi d'un lâcher à Charleroi Est), les faits – et par injonction les retouches qui en découlent – relatifs à la Section 2 reprenant désormais quatre ententes de 2025 (*Ouest-Frontalière-Les V, Ath-Blaton-Lessines, L'Espoir et La Collégiale*). Un regroupement imposé par les instances, impactant d'importantes dimensions territoriales pour le lâcher et l'épreuve générale exigée, Et ce sans question d'omettre la dissolution effective de l'entente *Ath-Blaton-Lessines*, le refus d'organiser la grande vitesse émanant de l'entente « *Les Tenaces* » (société de Soignies exceptée).

C'est dire si le choix de l'interlocuteur ne pouvait être improvisé vu les nombreuses possibilités envisageables. **Jean-Marcel Place**, d'Ellignies-

Sainte-Anne est l'heureux élu pour diverses raisons. Il occupe une position géographique flirtant le centre du lâcher et la double fonction d'être à la fois amateur et dirigeant.

Carte de visite

*Je suis un informaticien de 62 ans dans le domaine bancaire, souligne d'entrée de jeu **Jean-Marcel Place**, père de famille, colombophile depuis 1987. Ma colonie est basée sur celles d'un concitoyen et d'un tandem d'une localité voisine. Je détiens une centaine de pigeons pendant l'hiver, septante jeunes chaque année.*

Je pratique le veuvage avec des mâles, surtout en vitesse et grand demi-fond. Je ne joue que très rarement le petit demi-fond depuis le passage à deux jours de



panier car je trouve que les pigeons reviennent en mauvais état de ces concours. Je ne manifeste pas assez de patience pour les épreuves de fond. Suite au décès d'Alphonse Leclercq, président de l'« Union », la société de ma localité, je lui ai succédé en 2013. Je suis le trésorier et le classificateur (bénévole) de l'« Entente des V ».

La notion généralisée de Section caractérise désormais les provinces du Hainaut et du Brabant wallon. Il va de soi que des objectifs sont poursuivis par les instances.

Les partagez-vous ?

En partie... Depuis des années, la plupart des amateurs demandent l'agrandissement des rayons de participation. Malheureusement un consensus est difficile à atteindre. Chacun étant d'accord d'agrandir à condition d'être à l'Ouest et si possible derrière. Dès lors, une imposition était le seul moyen d'agrandir et de réduire le nombre de lâchers. Guerre de soucis pour la Section 1 (tournois) qui avait déjà le même rayon de lâcher en 2025.

La Section 2 regroupe trois lâchers de 2025. Elle me semble un peu trop large pour des concours de moins de 200 km. Je comprends les réticences des sociétés/amateurs se trouvant côté Est. Si l'EPR avait décidé de joindre l'« Entente Ouest-Frontalière-Les V », mon entente, à la Section 1, je pense que cela aurait également été un tollé dans mon entente.

En tant que responsable de société, j'ai toujours été adversaire des « joueurs de vent » qui changeaient de local et enlogaient là où ils étaient le mieux mis. Je suis favorable à l'obligation d'enloger toute l'année dans le même lâcher. Je trouve toutefois que les deux changements en même temps, c'était peut-être un peu trop. Il aurait peut-être fallu « sauter le fossé » en deux fois ».

La Section... une source d'inconvénients éventuels ?

Plus un rayon est large, plus le vent a de l'importance. Pour le moment, les vents ont souvent été de dominance Est. Pour la Section 2, les amateurs de l'est n'ont pas souvent eu droit au chapitre. Il suffit de voir la vitesse des 1ers et des clôtures prix par 3 (N.B. : les dossiers résultats hebdomadaires de « Coulon Futé », pour rappel, les concentrent) pour se rendre compte de l'écart.

L'agrandissement des lâchers va-t-il s'avérer un moyen efficace pour limiter la régression des amateurs en terre francophone?

Je ne pense pas que cela pourra freiner la régression qui me semble inéluctable. Malheureusement si on veut rester dans les limites EPR, l'agrandissement ne peut se faire qu'en largeur.

Doit-on néanmoins craindre la volonté d'agrandissement manifestée par les instances ?

On remarque que les concours durent un peu plus longtemps que lors des années précédentes. Même si les tops colonies sont toujours en tête des résultats, les rentrées me semblent moins serrées. On voit également régulièrement des vieux qui rentrent plusieurs heures après les



premiers. Je ne sais pas si c'est, en partie ou uniquement, du à l'agrandissement, mais j'ai des craintes pour les premiers concours de section pour les pigeonneaux.

Si vous étiez à la « manœuvre », que défendriez-vous ?

Joker ! Ayant eu l'occasion de côtoyer de près les anciens mandataires, je suis bien placé pour savoir que, quoi que l'on fasse, être à la manœuvre en colombophilie, est une place ingrate. Impossible de plaire à tout le monde car chaque région a ses spécificités; Etant plutôt un homme de l'ombre et de consensus, être à la manœuvre ne m'inspire pas.

L'informatique... un avantage ou un frein en colombophilie ?

Indéniablement, l'informatique aide dans le domaine de la constatation électronique. Il est quand même plus agréable de voir ses pigeons rentrer des concours que de se stresser à devoir les attraper. Si on devait revenir en arrière, je pense que beaucoup arrêteraient de jouer... Dans le domaine des annonces, des résultats... tout va plus vite. Et parfois, pour certains, amateurs ça ne va pas encore vites assez.

La gestion du colombier (liste au pigeonnier, commande de bagues, couplage, signalement des égarés etc.) est également facilitée par l'informatique. Pour ceux qui ne sont pas informatisés, les bénévoles responsables des sociétés sont toujours là pour aider.

Tout cela a un coût, mais comparer au prix des nourritures, des frais de port, de l'investissement en temps, l'informatisation ne me semble pas être un frein pour commencer.../continuer la colombophilie.

